



INTROIBO

N°129 - NOVEMBRE 2018



Memento des défunts

Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes N. et N., qui sont partis avant nous, marqués du sceau de la foi, et qui dorment du sommeil de la paix.

A ceux-là, Seigneur, ainsi qu'à tous ceux qui reposent dans le Christ, accordez, nous vous en supplions, le séjour du bonheur, de la lumière et de la paix. Par le Christ Notre-Seigneur. *Missel Romain*

Indulgences plénières pour les défunts Prions pour les âmes du Purgatoire !

Conditions générales

L'indulgence plénière ne peut être acquise qu'une seule fois par jour.

Pour gagner une indulgence plénière les conditions générales sont :

- être en état de grâce,
- refuser tout attachement au péché (même véniel),
- accomplir l'œuvre prescrite dans le temps prescrit (si une œuvre est attachée à un jour particulier),
- confession sacramentelle (au moins 8 jours avant ou 8 jours après l'œuvre accomplie),
- avoir communiqué le jour même,
- prier aux intentions du Souverain Pontife (même de façon générale).

Les indulgences accordées par l'Église en novembre

Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée aux conditions ci-dessus au fidèle qui :

- 1° visite un cimetière et prie pour les défunts entre le 1^{er} et le 8 novembre;
- 2° le jour où est célébrée la commémoration de tous les fidèles défunts (2 novembre), visite une église ou un oratoire et y récite le *Pater* et le *Credo*.



La douceur

Une vertu pleine de force à cultiver avec patience

« Prenez mon joug sur vous et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez du repos pour vos âmes. » (Mt 11, 29) En entendant cette parole de Notre-Seigneur, nous pensons assez naturellement à l'image du Sacré Cœur. Nous saisissons aussi immédiatement, dans une certaine mesure, ce que signifie être humble, mais la vertu de douceur est quant à elle rarement bien comprise.

La douceur est « une vertu morale surnaturelle par laquelle nous empêchons et limitons la colère, supportons le prochain malgré ses défauts et le traitons avec bonté. » (A. Tanqueray, *Précis de théologie ascétique et mystique*) C'est la vertu qui retient la colère envers quelqu'un et la change en bonté. Autrement dit, c'est la force qui est contenue et dirigée. Chez ceux qui ont cette vertu, on trouve une réelle force de caractère et de volonté. Ainsi la douceur ne dénote pas la faiblesse, mais au contraire la force. Lorsqu'elle est possédée en perfection, la douceur existe non seulement dans la volonté, mais aussi dans les émotions. Bossuet affirme ainsi que « la vraie marque d'innocence, qu'elle soit préservée depuis le début ou retrouvée, c'est la douceur ».

Un effet évident de cette vertu est l'amabilité et l'attrait du caractère, bien que l'inverse ne soit peut-être pas toujours vrai. Nous connaissons probablement tous quelqu'un qui a une réelle force de caractère et qui est pourtant doux. Ces personnes pourraient avoir une grande force dans leur colère, pourtant celle-ci est comme dirigée et contrôlée. Nous ne

voulons pas décevoir de telles personnes, mais nous savons que si nous le faisons, elles nous aideront à nous corriger. C'est pourquoi ces personnes nous attirent, car leurs émotions sont stables. Nous pouvons imaginer une personne du caractère opposé : avec une telle personne nous devons toujours faire attention et dire les bonnes choses pour ne pas la contrarier.

Cette vertu, toujours selon Tanqueray, possède une double excellence. La première est d'être, selon M. Olier, « la plénitude de la perfection dans le chrétien, car elle suppose en lui l'abnégation et la mort absolue de l'intérêt. » Quand nous sommes trop préoccupés par nos propres besoins et désirs, nous avons tendance à vouloir leur satisfaction à tout prix. Par exemple, lorsque nous voyageons en avion, nous pouvons être confrontés à des retards et à des annulations en cours de route. Bien souvent vous verrez une personne au guichet de la compagnie aérienne entrer dans une colère noire... alors qu'il s'agissait d'un problème lié aux conditions météorologiques. Leur colère rend ces personnes « explosives » et passionnées envers des

employés qui n'y sont pour rien, et tout cela parce que les choses ne se sont pas déroulées comme prévu selon leurs désirs.

Le deuxième point est que la douceur apporte la paix, qui est la tranquillité de l'ordre. Cette paix est triple : la paix avec Dieu, la paix avec le prochain et la paix avec nous-mêmes. Une personne qui est habituellement en état de grâce, qui maintient l'ordre et la justice entre lui-même et les autres, et qui a un sain amour de soi, est capable de croître et d'agir aimablement avec les autres. Il sait que tout ce qui lui arrive vient de la Providence de Dieu.

Une remarque particulière doit être faite à propos de la paix avec nous-mêmes. Le père Tanqueray dit ceci de ceux qui sont doux envers eux-mêmes : « Quand on a commis une faute ou une bévue, on ne s'impatiente ni ne s'irrite ; mais on se reprend avec tranquillité, avec compassion, sans s'étonner de ses fautes, en profitant de l'expérience acquise pour

être plus vigilant ». Il est important d'avoir une bonne patience avec soi afin d'avoir plus de patience avec les autres. Si nous sommes impatients et durs envers nous-mêmes, dans notre exaspération, nous pouvons être durs envers les autres.

Nous devons donc bien comprendre cette vertu de douceur, à savoir qu'elle n'est pas une vertu par laquelle nous laissons les autres nous utiliser comme ils veulent, mais une vertu par laquelle la véritable force de caractère se manifeste. Nous devrions commencer à imaginer notre Seigneur de cette façon et nous demander : qu'est-ce qui a rendu son caractère si attrayant pour les autres? Était-il dur et cassant ou était-il ferme mais doux ? Comment cette force a-t-elle été maintenue dans la gentillesse envers les pécheurs et dans la vérité envers le péché ?

Abbé Adrian Debow, FSSP

Jeudi 1er novembre, Toussaint :

Fribourg : 10h : Messe solennelle

18h30 : Messe basse

Bulle : 8h messe chantée

Vendredi 2 novembre, Défunts :

Afin de prier spécialement pour les défunts en ce jour, l'Église permet à chaque prêtre de célébrer trois messes. La communion sera distribuée à toutes les messes.

Fribourg : 8h, 8h30 et 9h : Messes basses de Requiem

17h30 et 18h : Messes basses de Requiem

18h30 : Messe chantée de Requiem avec absoute

Bulle : 18h30 : Messe chantée de Requiem avec absoute

La Congrégation Mariale de Fribourg

Depuis 1582 à la Basilique Notre-Dame

Présentation de la Congrégation Mariale de la Basilique Notre-Dame de Fribourg, association de fidèles catholiques, reconnue par le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Ses activités sont ouvertes à tous les fidèles qui souhaitent y participer.

But de la Congrégation

La Congrégation Mariale est une association de fidèles qui a pour but de « vénérer particulièrement la Sainte Vierge Marie par la prière commune et individuelle et par des exercices spirituels. » (*Statuts, art. 2*)

Historique

En 1582, quelques mois après son arrivée à Fribourg, saint Pierre Canisius (1521-1597) érigea dans l'église Notre-Dame la *Confrérie dite de l'Assomption* qui très rapidement se divisa en Congrégation mariale des hommes (ou Congrégation des Bourgeois) et Congrégation des Dames.

La Congrégation actuelle résulte historiquement de la fusion des différentes congrégations et confréries mariales fondées dans cette même église depuis le XVIème siècle, comme la Confrérie du Rosaire fondée par le Père Tanner d'Appenzell en 1617.

Organisation de la Congrégation

Le *Præses* (ou aumônier) est le directeur spirituel de la Congrégation. Il est nom-

mé par l'évêque du diocèse. Ainsi, le 8 octobre 2012, Mgr Charles Morerod a nommé à cette charge l'abbé Arnaud Evrat, prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre.

Un Préfet assiste l'aumônier et prend en charge les questions administratives, en lien avec le Comité de la Congrégation.



Activités de la Congrégation

Les membres de la Congrégation se réunissent chaque premier dimanche du mois à la Basilique Notre-Dame :
- la grand'messe de 10h est célébrée à leur intention.

- l'après-midi, à 17h, ils récitent le chapelet et les litanies de la Sainte-Vierge devant le Saint-Sacrement exposé. Le *præses*

peut également donner aux membres de la Congrégation quelques conseils ou avis spirituels.

Le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception, les membres se réunissent et les nouveaux membres admis dans l'année, récitent leur prière d'engagement.

Comment devenir membre ?

A l'approche de la fête du 8 décembre, le Comité de la Congrégation encourage chaleureusement les fidèles qui ne le sont pas encore à devenir membres de cette belle œuvre spirituelle !

Toute personne catholique ayant 16 ans révolus, qui veut vivre sa foi et qui s'engage à participer dans la mesure du possible aux prières, cérémonies et manifestations organisées, peut devenir membre de la Congrégation.

Pour cela il suffit de faire parvenir sa demande écrite à l'adresse suivante :

Comité de la Congrégation Mariale
Place Notre-Dame 1
1700 Fribourg
congregation@basilique-fribourg.ch



Prochaines activités avec la Congrégation Mariale

Dimanche 4 novembre

Comme chaque premier dimanche du mois à la Basilique à 17h00, chapelet et litanies de la Sainte-Vierge devant le Saint-Sacrement exposé.

Dimanche 2 décembre

17h00 à la Basilique Notre-Dame : *Veillée pour la vie*, avec la Congrégation.

Samedi 8 décembre

10h : Messe solennelle à la Basilique Notre-Dame célébrée par Mons. Patrick Incorvaja, official à la Commission Ecclesia Dei à Rome

17h30 : départ de la procession aux flambeaux du Collège Saint-Michel (rdv. devant l'église du Collège à 17h20)

17h50 : arrivée à la Basilique Notre-Dame, veillée et engagement des nouveaux membres

à la sortie : thé chaud et biscuits

Sacrement de Confirmation Inscriptions et préparation

C'est avec une grande joie que nous annonçons la venue de **Mgr Charles Morerod**, évêque de notre diocèse, en vue de conférer le sacrement de Confirmation pour nos cinq communautés le **dimanche 5 mai 2019** à 10h à la Basilique Notre-Dame (Fribourg).

Les parents qui désirent inscrire leur enfant (à partir de 11 ans révolus en mai) pour ce sacrement, ou les adultes qui ne l'ont pas encore reçu, sont priés de contacter au plus tôt le prêtre en charge de leur communauté.

Suivant le nombre d'inscrits et leur répartition géographique, des cours de préparation seront organisés dans l'un ou l'autre de ces apostolats.



Confirmations par Mgr Morerod
le 5 mai 2013

Groupe de jeunes de Fribourg Chaque mardi soir après la messe de 18h30

Le groupe de jeunes de la Basilique Notre-Dame est constitué d'étudiants et de jeunes professionnels qui se retrouvent chaque mardi soir après la messe de 18h30. Une formation est dispensée par l'aumônier le 1^{er} mardi du mois dans la salle du trésor.

Formation *simple* pour tous En 2018-2019 à la Basilique Notre-Dame de Fribourg

Conférences-réflexions par l'abbé Arnaud Evrat proposées une fois par mois autour du thème : « Dieu, la foi, la morale, l'au-delà... Y a-t-il une vérité ? ».

Prochaines dates : jeudis 15 novembre, 20 décembre et 10 janvier à 19h15.

Catéchisme à Fribourg Pour les enfants de 12 à 16 ans

Dimanche 18 novembre de 11h35 à 12h20 à la Basilique Notre-Dame.

Dates suivantes : dimanches 9 décembre et 20 janvier.

Annonces pour Lausanne et Genève

A compter d'octobre 2018, les apostolats de la Fraternité Saint-Pierre de Lausanne et Genève publient leurs propres bulletins contenant toutes les informations utiles (horaires, catéchismes, activités, etc.).

Retrouvez ces informations sur www.fssp.ch/fr

Lieux et horaires

Lausanne (abbé Benjamin Durham, 021 652 42 61)

● **Chapelle Saint-Augustin**

78 avenue de Béthusy, 1012 Lausanne

Dimanche :

10h00 : Messe chantée

Messes en semaine :

Lundi et mercredi : 18h30

Mardi, jeudi et samedi : 9h00

Vendredi : pas de messe, sauf le 1er vendredi du mois : messe à 18h30

Confessions : (Confessions can usually be heard in English)

Dimanche : de 9h30 à 9h50

Lundi et mercredi : de 18h00 à 18h20

Mardi, jeudi et samedi : de 8h30 à 8h50

Confessions en dehors des permanences : sur rendez-vous.

Autres activités :

Se renseigner sur www.fssp.ch/fr

Genève (abbé Nicolas du Chaxel, 021 652 42 61)

● **Eglise Sainte-Claire**

15 rue du Grand-Bureau, 1227 Genève-Les Acacias

Dimanche :

11h00 : Messe chantée

Confessions après la messe sur demande

Neuchâtel (abbé Juan Tomas, 026 488 00 37)

● **Eglise Saint-Norbert**

La Coudre, rue de la Dîme 81, 2000 Neuchâtel

Dimanche

17h00 : Messe chantée

Confessions après la Messe sur demande

Carnet de famille

Fribourg

- Henri de Nobili a été baptisé le samedi 6 octobre.

Poliez-Pittet

- Pauline Venant a été baptisée le samedi 13 octobre.

Lieux et horaires (suite)

Fribourg (abbé Arnaud Evrat, 026 488 00 37)

● **Basilique Notre-Dame**

Place Notre-Dame 1, 1700 Fribourg

Tous les dimanches et fêtes chômées :

9h45 Office de Tierce

10h00 Messe chantée

Messes en semaine :

Lundi : 9h00 et 18h30

Mardi : 9h00 et 18h30

Mercredi : 9h00

Jeudi : 9h00 et 18h30

Vendredi : 9h00 et 18h30 (suivie de l'Adoration le 1er vendredi du mois)

Samedi : 9h00 (8h30 chapelet)

Confessions :

Dimanche : de 9h30 à 9h55

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 18h00 à 18h25

Samedi : de 9h45 à 10h15

Autres activités :

Se renseigner sur www.fssp.ch/fr

● **Chapelle Sainte-Anne d'Hattenberg**

derrière Bourguillon

Certains samedis (vérifier en téléphonant au 026 481 41 09) :

9h00 Chapelet

9h30 Messe basse

Bulle (abbé Juan Tomas, 026 488 00 37)

● **Chapelle Notre-Dame de Compassion**

Place du marché, 1630 Bulle

Dimanches et fêtes principales :

8h00 Messe chantée

En semaine :

Mercredi 18h30 : Messe basse

1er vendredi du mois 18h30 : Messe basse

Avant les messes en semaine : chapelet à 18h

Confessions :

Mercredi de 17h30 à 18h15

Dimanche après la messe

Pour joindre un prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre :

Maison Saint-Pierre Canisius, Chemin du Schönberg 8, 1700 Fribourg
026 488 00 37 (en cas d'urgence : 079 295 97 41, 079 782 59 32 ou 076 578 86 08)

Maison Saint-Augustin, 78, Avenue de Béthusy, 1012 Lausanne
021 652 42 61 (en cas d'urgence : 079 692 71 03 ou 079 913 68 37)

www.fssp.ch/fr